



Information sur succession

Par **jane**, le **29/06/2009** à **09:33**

Bonjour,

Mes enfants et moi-même devons partir ensemble en avion si par malheur il arrive un accident à nous tous à qui reviendra mes biens , j'ai un demi frère et un neveu avec qui je suis fachée et que je voudrais en aucun cas qu'ils héritent de moi ,que dois-je faire pour qu'ils ne touchent rien ?

Par **Visiteur**, le **29/06/2009** à **15:10**

un testament bien sûr !

il peut être rédigé vous même à la main

pour tout savoir:

[fluo]<http://www.xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx>
Supprimé.Pas de publicité[/fluo]

bonne lecture